

Stockage de maïs par ANAGESSA (page 3)

# Le passé menace de se répéter



Au sein de l'ANAGESSA, 58,6% du maïs collecté est toujours en stock alors qu'une nouvelle période de récolte approche. Dans certains stocks, les grains de maïs commencent à se détériorer suite à de mauvaises conditions de conservation.

GOVERNANCE



Carte d'identité biométrique

Cette fois sera la bonne ?  
(page 2)

SOCIÉTÉ



Incendies

Des mesures pour prévenir les incendies,  
mais... (page 4)

DEVELOPPEMENT



Le Burundi à la tête de l'OIAC

Une lueur d'espoir pour la filière café ?  
(page 5)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

## Editorial

## Le maïs, devenu une préoccupation



Mélance Maniragaba,  
Rédacteur en chef adjoint

qu'elle a commencé son rôle de collecte de la production de maïs, il y a plus de cinq ans. L'insuffisance de hangars, le manque de sacs adaptés et le défaut d'humidimètres ont marqué le fonctionnement de cette agence.

Face aux inquiétudes des honorables députés concernant l'avenir des grains de maïs collectés, le ministre en charge de l'agriculture et la ministre en charge du commerce ont tenté d'expliquer, ce jeudi 27 février 2025, les efforts déployés pour tirer profit de ces grains. Parmi les solutions proposées figure la recherche d'un marché pour l'écoulement, une idée évoquée devant les élus du peuple même au début de l'année 2024.

Certains se demandent pourquoi les grains de maïs demeurent une préoccupation, alors que des consommateurs en ont besoin. Des critiques s'inquiètent de la fixation du prix par les autorités. Ces dernières évoquent le soutien apporté aux efforts des producteurs, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en fertilisants et en semences. Il en va de même pour la gestion du surplus.

Cependant, certains critiques restent sceptiques et non convaincus par les raisons avancées. Ils estiment que certains administratifs auraient investi dans l'agriculture du maïs et puisé de l'argent dans le trésor public pour acheter eux-

mêmes la production. D'autres soupçonnent des fraudeurs qui importent du maïs à bas prix et le revendent ensuite en utilisant l'argent du trésor.

Quoi qu'il en soit, personne ne devrait pas être gêné par l'existence d'une production en quantité suffisante. Ce qui importe le plus, c'est de bien gérer cette production. Aujourd'hui, l'ANAGESSA fait face à la problématique de l'écoulement des stocks qui sont pleins. Dans les champs, la moisson est bonne, et on s'attend à une belle récolte de maïs. L'essentiel n'est pas de s'éterniser dans des théories. L'ANAGESSA est-elle tenue de maintenir sa mission comme une vérité absolue, telle des versets bibliques ? Ne pourrait-elle pas

revoir sa mission ? Pourquoi ne pas investir une partie de l'argent utilisé pour la collecte dans l'industrie de transformation de ce produit, afin de favoriser la consommation locale ?

Ilestsurprenantqu'actuellement, 5 kg de farine de maïs « Isembe » en provenance des pays de la sous-région se vendent à 45 000 FBu, soit 9 000 FBu par kilo.

Jusqu'à quand, alors, le maïs restera-t-il une préoccupation ? Il est essentiel de valoriser les efforts du producteur, mais le consommateur a également besoin de profiter de cette belle production.

L'Agence Nationale de Gestion du Stock Stratégique Alimentaire (ANAGESSA) ne cesse de décevoir le citoyen depuis

## GOUVERNANCE

## Carte d'identité biométrique : Cette fois sera la bonne ?

En plus de vouloir se conformer aux autres pays de la région et d'assurer la sécurité des données d'identité des citoyens, le Burundi a besoin de la carte d'identité biométrique pour réduire les cas de fraudes fiscales, électorales et les autres formes de falsifications. Après plusieurs rendez-vous manqués, le ministre de l'Intérieur espère qu'elle sera enfin disponible avant les élections de 2027

« Je veux vous informer qu'au sein du gouvernement, nous avons déjà discuté du problème des cartes d'identité biométriques. Nous espérons que, si tout se passe bien, les cartes biométriques seront disponibles avant les élections de 2027 », a déclaré Martin Niteretse, ministre de l'Intérieur, lors d'une séance plénière du 18 février 2025 à l'Assemblée nationale.

Ce rendez-vous n'est pas le premier. Lors d'une émission publique en mars 2024, le porte-parole du ministère de l'Intérieur avait évoqué la possibilité d'utiliser cette carte lors des élections de 2025. Le projet de digitalisation des services d'état civil a été entrepris par le gouvernement du Burundi dans le cadre des préparatifs des élections de 2010. La phase pilote du projet de fabrication des cartes d'identités biométriques a été lancée dans les communes de Ruyigi, Bukinanyana, Kayanza, Bubanza, Gitega, Ngozi, Kirundo, Muyinga, Cankuzo, Rutana et Makamba.



Martin Niteretse : « Si tout se passe bien, les cartes biométriques seront disponibles avant les élections de 2027 ».

## Qu'est-ce qui manque ?

Pour que l'utilisation de cette carte soit effective, le ministre Niteretse explique qu'ils ont trouvé nécessaire de commencer par la révision du code des personnes et de la famille, car tout repose sur ce code. Il signale également que ce ministère a déjà organisé un atelier d'échange d'idées avec les différentes parties prenantes sur certains problèmes de la société qui nécessitent des solutions, notamment ceux liés à l'identification et d'autres questions liées au code des personnes et de la famille. Les résultats de cet atelier aideront à la révision du code des personnes et de la famille, qui est une loi mère.

Toutefois, le ministre Niteretse reste confiant que le gros du travail a été fait et qu'il ne reste rien de difficile. « Mettre en place ces lois et règlements ne pose pas de difficulté particulière. Une fois que nous aurons toutes les lois et règlements nécessaires, nous pourrions dire le

jour où la carte biométrique sera disponible. Car amener ces cartes sans ces réformes nous causerait des problèmes », a-t-il précisé.

## Une réelle nécessité

Même si l'utilisation de la carte d'identité biométrique semble tarder à être effective au Burundi, c'est plus qu'une nécessité pour résoudre certains défis liés aux fraudes, qu'elles soient fiscales ou électorales et d'autres formes de falsifications qui mettent à mal la société.

Cela a été confirmé par le ministre Niteretse. Il a expliqué qu'ils ont constaté qu'il y a actuellement beaucoup de fraudeurs qui profitent de la carte d'identité en carton, surtout dans les services d'Etat civil. Car, celle-ci est facilement falsifiable et il est difficile de bien conserver ses données. Il a mentionné que ces derniers jours, ils assistent à plusieurs activités frauduleuses où, par exemple, une personne se

marie, déménage, se fait passer pour célibataire, puis se remarie.

Il a également expliqué que la carte d'identité biométrique est nécessaire au Burundi, une question de se conformer aux autres pays de la région. À ce sujet, il a précisé que le Burundi est l'un des rares pays à utiliser encore des cartes d'identité en carton. La carte

d'identité biométrique faciliterait la libre circulation des Burundais dans les pays limitrophes.

Il a fait savoir qu'ils font tout leur possible pour négocier la carte d'identité biométrique entre 2700 Fbu et 2800 Fbu.

Florence Inyabuntu

**BurundiEco**  
Media - Event - Marketing

Rohero I, Avenue de la Révolution,  
n°8  
Référence CNC : 100/CNC/236/2012  
Parution le vendredi

Directeur de publication et  
Rédacteur en chef :  
Benjamin Kuriyo

Rédacteur en chef adjoint :  
Mélance Maniragaba

Service commercial :  
+257 22 277868 / 65800014

## Taux de change du 28 Février 2025

Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2901	2947
Euro	3013	3062
Shi. Kenyan	22,4455	22,8076
Shi. Tanzanien	1,1073	1,1251
Shi. Ougandais	0,7881	0,8008
Fr Rwandais	2,0730	2,1064

# Grains de maïs : Plein chez ANAGESSA mais chers au marché

Si rien n'est fait pour inverser la tendance, l'expérience des années passées risque de se reproduire au sein de l'ANAGESSA. 58,6% du maïs collecté est toujours en stock alors qu'une nouvelle période de récolte approche. Dans certains stocks, les grains de maïs commencent à se détériorer suite à de mauvaises conditions de conservation. Paradoxalement, le prix d'un kilo de maïs se négocie entre 2400 et 2600 FBu sur différents marchés à Bujumbura



Plus de 58 % des grains de maïs collectés par l'ANAGESSA sont toujours dans les différents stocks à travers tout le pays.

Depuis le 19 décembre 2024, l'ANAGESSA a lancé une campagne de commercialisation des graines de maïs. Aujourd'hui, plus de 58% des grains de maïs collectés par l'ANAGESSA sont toujours dans les différents stocks à travers tout le pays. La campagne de commercialisation de ces graines a été tardive et a coïncidé avec une autre saison de récolte de maïs, ce qui a été l'une des causes de cette faible commercialisation. Ce constat a été tiré par les députés lors d'une descente effectuée dans différentes provinces du pays pour évaluer l'état de la collecte des maïs et du riz fait par l'ANAGESSA en 2024. La situation se présente ainsi alors que la prochaine campagne de collecte de ces graines approche à grands pas.

## Et si on apprenait du passé ?

Lors de ces visites, il a été constaté

que dans certains stocks, les grains de maïs commencent à se détériorer suite à de mauvaises conditions de conservation. À Cibitoke et Kirundo, par exemple, certains sacs ont été troués par des souris, permettant ainsi à l'air d'entrer dans les sacs et provoquant la détérioration des grains. À Ndava, il a été constaté que certains stocks sont conservés dans de mauvaises conditions. Dans les provinces comme Cankuzo, où ils ont accueilli la récolte provenant des provinces de Cankuzo et Ruyigi, les récoltes se détériorent en raison de leur grande quantité. Même si les grains de maïs commencent

à se détériorer dans les stocks de certaines provinces, dans d'autres comme Bururi et Mwaro, les stocks sont déjà écoulés.

De même, malgré cette surproduction, les grains de maïs restent chers sur les différents marchés de la capitale économique. Un kilo s'achète entre 2400 et 2600 FBu, un prix jugé exorbitant par plus d'un consommateur. Pour certains, le fait de vouloir rémunérer les agriculteurs ne devrait pas être une cause de détresse pour les consommateurs. Les députés ont suggéré à l'AnageSSA de chercher

un moyen de commercialiser ces stocks, de façon à ce que cette surproduction ait un impact sur le marché.

## Quelle sera la solution ?

Pour trouver une solution à cette problématique, le ministre en charge du commerce a annoncé qu'ils ont mis en place quelques initiatives pour essayer d'écouler cette récolte. Elle a cité, entre autres, la mesure d'interdire l'importation de grains de maïs, surtout pour les grands groupements tels

que les services de défense et de sécurité et les écoles à régime d'internat. Ces entités ont reçu l'injonction de s'approvisionner d'abord auprès de l'ANAGESSA. Des permissions ont été octroyées également aux propriétaires d'usines de transformation pour s'approvisionner auprès de l'ANAGESSA plutôt qu'à l'étranger.

Une autre solution consiste à chercher des marchés d'écoulement à l'extérieur du pays. À cette fin, un mémorandum d'entente vient d'être signé entre le Burundi et le Tchad pour faciliter les échanges commerciaux. Le maïs est parmi les produits offerts par le Burundi au Tchad.

Concernant l'interdiction de l'importation de farine de maïs en provenance d'autres pays comme l'Ouganda et la Tanzanie, qui viennent concurrencer la farine produite localement, la ministre ayant le commerce dans ses attributions a expliqué qu'il est difficile de prendre de telles mesures en tenant compte d'une récolte reçue sur une ou deux saisons seulement. Elle a également évoqué que le Burundi fait partie des communautés régionales où il a signé des accords d'échanges commerciaux avec d'autres pays, qu'il doit respecter.

Pour garantir une bonne conservation de ces récoltes, un projet de construction de deux stocks régionaux et celui de la réhabilitation de deux silos : celui de Ngagara et l'autre érigé à Gitega, seront mis en œuvre.

Florence Inyabuntu

## ECONOMIE

# 2023 : La dette intérieure domine à 68 %

L'encours de la dette contractée par l'administration centrale est estimé à 53,9 % à fin décembre 2023, avec une grande part de la dette intérieure. Ce ratio dépasse la limite convenue dans le cadre des critères de convergence de la Communauté Est-Africaine (CEA), qui fixe le plafond de la dette publique nominale pour tous les pays membres à 50 % du PIB

Cela ressort du rapport annuel sur la gestion de la dette publique de l'exercice 2023, publié en novembre 2024. D'après ce rapport, à la fin décembre 2023, l'encours de la dette contractée par l'administration centrale s'élève à 6 226,59 milliards de FBu contre 5 114,89 milliards de FBu enregistrés à la fin décembre 2022, soit une augmentation de 22 %. Cette augmentation est due, d'une part, à la variation à la hausse du taux de change (dévaluation du FBu intervenue en mai 2023), et, d'autre part, aux nouveaux décaissements de la période.

La dette extérieure est estimée à 2 040,76 milliards de FBu, contre 4 185,83 milliards de FBu pour la dette intérieure.

## Un ratio au-dessus de la limite des critères de convergence de la CEA

Le rapport signale que le portefeuille de la dette est dominé par la dette intérieure, représentant 68 % de



4 185,83 milliards de FBu est le montant de la dette intérieure à l'exercice 2023.

l'encours total. Rapporté au PIB, l'encours de la dette contractée par l'administration centrale est estimé à 53,9 % à fin décembre 2023, contre 56 % du PIB à la fin décembre 2022, soit une diminution de 2,1 %.

« Ce ratio dépasse la limite convenue dans le cadre des critères de convergence de la Communauté Est-Africaine (CEA), qui fixe le plafond

de la dette publique nominale pour tous les pays membres à 50 % du PIB », lit-on dans le rapport.

Parmi l'encours de la dette intérieure, 1 902,05 milliards de FBu sont attribués à la Banque centrale, dont 2 212,53 milliards de FBu sous forme de bons et obligations du Trésor, et 71,24 milliards de FBu pour les banques commerciales.

La dette intérieure est constituée des engagements pris envers la Banque centrale (consolidation des avances, conventions de financement à travers les diverses lignes de crédit et allocations en DTS), envers les détenteurs de titres publics en termes de bons et obligations du Trésor, et envers les banques commerciales (BANCOBU et CRDB).

## Les conditions des institutions de Bretton Woods occasionnent la contraction de la dette intérieure

Dans un communiqué de décembre 2019, l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) souligne que, suite aux conditions imposées par les institutions de Bretton Woods (emprunts à long terme avec des taux d'intérêt faibles), consécutives à la situation de fragilité économique du pays, ce dernier a opté pour des dettes intérieures. Ces emprunts ont été contractés auprès des banques commerciales et des fournisseurs locaux.

Comme le pays ne possède pas de produits exportables et qu'il existe peu de devises à la Banque centrale, tandis que les partenaires financiers ont réduit leur part de financement, l'OLUCOME estime que l'économie ne peut pas se redresser. Cela occasionne la dépréciation de la monnaie et, par la suite, une augmentation de l'inflation. Par ailleurs, le communiqué avertit que si l'économie n'est pas redressée, le pays pourrait se retrouver dans une situation de cessation de paiement.

Il existe également une incertitude dans la planification, rendant impossible la réalisation de projections économiques fiables. La situation d'endettement pourrait également amener les banques commerciales à faire faillite.

Mélance Maniragaba

# Des mesures pour prévenir les incendies, mais...

La recrudescence des incendies alimente les débats sur les mécanismes de prévention et la riposte face à ces incidents. En l'espace de quatre mois, les pertes économiques liées aux incendies sont incommensurables. En moyenne, cinq incendies ont été signalés dans la ville de Bujumbura entre septembre 2024 et février 2025. Les autorités municipales encouragent les occupants des centres commerciaux à prendre les mesures nécessaires pour minimiser les dégâts liés aux incendies



Les incendies à répétition alimentent les inquiétudes des hommes et femmes d'affaires de la capitale économique Bujumbura.

Les incendies à répétition alimentent les inquiétudes des hommes et femmes d'affaires de la capitale économique Bujumbura. Le 19 février 2025, la galerie dénommée DIKO a été la cible d'un incendie dévastateur. La plupart des échoppes ont été calcinées avec leurs contenus. L'endroit abritait notamment des pharmacies, des bureaux d'avocats, des boutiques d'articles divers, des maisons de décoration, ainsi que des mini-imprimeries. Bref, des centaines de personnes se retrouvent dans une situation de détresse extrême à cause de cet incendie.

## Une batterie de mesures contre les incendies

Au lendemain de cet incident, le maire de la ville de Bujumbura a réuni tous les gérants de marchés et les responsables des galeries pour étudier les mesures de prévention contre les incendies. Il a été constaté que l'occupation anarchique des allées servant de passage aux camions anti-incendie ne facilite pas le travail des sapeurs-pompiers. Ce qui augmente les risques de propagation rapide des flammes en cas d'incendie.

A l'issue de la réunion, Jimmy Hatungimana a annoncé une série de mesures pour réduire les cas d'incendies, lesquels engendrent d'importantes pertes économiques.

Dans tous les marchés et les galeries, les espaces réservés au passage des camions anti-incendie devront être dégagés dans les plus brefs délais. Il exige également l'installation de caméras de surveillance dans tous les marchés et galeries pour mieux détecter l'origine des incendies, bien que cette mesure soit difficile à appliquer dans un contexte d'instabilité du réseau électrique.

Une autre décision prise concerne le recrutement d'agents de sécurité formés à la détection et à l'extinction des foyers d'incendie. Cela permettra de contenir les feux en attendant l'intervention des sapeurs-pompiers.

## Un phénomène qui se répète

La fréquence des incendies inquiète

plus d'un dans notre pays. Les maisons d'habitation, les bus de transport, les motos, ainsi que les marchés, sont souvent pris pour cible. Il en va de même pour les infrastructures économiques. Le 26 février 2025, une antenne relais d'une société de télécommunication a pris feu en plein centre-ville. C'était vers 9h30 du matin. Les batteries servant de source d'énergie de secours en cas de coupures d'électricité auraient explosé, provoquant un incendie. La police anti-incendie est intervenue avant que les flammes n'atteignent d'autres bâtiments.

Le 27 septembre 2024, le bar très animé Win Club, situé au Boulevard de l'Uprona, a été calciné en pleine journée. Des dégâts énormes ont été déplorés et une personne y a péri en tentant de récupérer le coffre

contenant de l'argent. Le même mois, deux incendies ont été déclarés dans la commune de Ntahangwa : un incendie au marché Kamenge, mais les secours sont rapidement intervenus avant que la situation ne dégénère, et un autre incendie au marché des meubles en bois de Mutanga Nord. Dans ce dernier cas, le feu a consumé l'ensemble des meubles en confection, les planches et les machines, laissant les menuisiers et les exploitants de quincailleries dans le désarroi.

En décembre 2024, un grand magasin de trois niveaux, ADAMS TRADING, situé au quartier asiatique, a été entièrement ravagé par un gigantesque incendie.

## Des gestes qui sauvent

Dans la plupart des cas, l'incendie

commence à un endroit précis avant de se propager. L'attitude à adopter dans les premières secondes de l'incendie est cruciale. Si vous ne maîtrisez pas la situation, il est préférable d'appeler immédiatement les secours au numéro vert 103. Chaque seconde qui passe met en danger votre vie. Malheureusement, en cas d'incendie, la plupart des gens pensent d'abord à sauver leurs biens, tandis que les flammes se propagent.

Les commerçants doivent souscrire à une assurance incendie auprès des compagnies d'assurance. Cela leur permettrait de compenser les pertes en cas d'incendie. La micro-assurance pourrait inciter les petits commerçants, ou ceux qui sont encore en phase de démarrage, à payer régulièrement leurs primes d'assurance.

## Le danger reste imminent

Dans nos reportages, nous avons mis en évidence le fait que les galeries et marchés de la mairie de Bujumbura sont exposés au risque d'incendie. A titre d'illustration, la plupart des marchés ne disposent pas de systèmes anti-incendie, encore moins de détecteurs de fumée. Là où ils existent, ils ne sont plus fonctionnels. Pire encore, les dispositifs anti-incendie ne sont pas entretenus régulièrement.

En 2022, les commissaires des marchés, les commerçants et les agents de sécurité ont été formés à la lutte contre les incendies. Malgré les efforts fournis, le manque de camions anti-incendie, de camions-citernes et d'équipements pour les sapeurs-pompiers demeure un défi majeur pour la police de la protection civile.

La société civile appelle les autorités compétentes à renforcer les mesures de sécurité dans les zones commerciales du pays afin de garantir un environnement sûr pour les commerçants et les citoyens, et éviter que de tels incidents ne se reproduisent à l'avenir.

Rédaction



Les galeries et marchés de la mairie de Bujumbura sont exposés au risque d'incendie.

## Le Burundi à la tête de l'OIAC

# Une lueur d'espoir pour la filière café ?

La récente nomination du Burundi à la tête de l'OIAC (Organisation Interafricaine de Café) suscite de bons augures pour la filière café, qui fait face à de nombreux défis. Le Sommet Africain du G25 sur le développement du café, ayant conduit le Burundi à la présidence de l'OIAC, projette que d'ici 2035, 50% de la production de café en Afrique soit torréfiée et commercialisée au-delà des frontières du continent.

Le 22 février 2025, à Dar-es-Salaam (Tanzanie), le Burundi a pris la présidence de l'Organisation Interafricaine de Café (OIAC) lors du 3<sup>ème</sup> Sommet Africain du G25 sur le développement du café, un événement majeur pour l'avenir de la filière café en Afrique. Représenté par Ir Prosper Dodiko, ministre burundais en charge de l'agriculture et nouveau président en exercice de l'OIAC, le pays a joué un rôle clé dans les discussions sur les défis et les opportunités pour le secteur du café en Afrique.

Ce sommet, qui a réuni les 25 pays producteurs de café membres de l'OIAC, a permis de poser les bases d'une collaboration renforcée pour le développement de la filière café. Plusieurs engagements ont été pris pour améliorer la production et la commercialisation du café africain.

### Passer de la culture brute au produit fini

Les pays participants ont décidé de renforcer leur soutien à la recherche scientifique et technologique dans le secteur du café. L'objectif est de développer des techniques agricoles innovantes et de favoriser la transformation locale pour ajouter de la valeur au produit, en passant de la culture brute à la création de produits finis de qualité.

Un autre engagement concerne l'investissement dans la transformation du café en Afrique. Les pays producteurs s'engagent à investir dans l'industrialisation et la valorisation du café, avec l'ambition de réduire la dépendance des exportations de café brut et de stimuler l'économie locale.

L'objectif à long terme est de garantir que d'ici 2035, 50 % de la production de café en Afrique soit torréfiée et commercialisée au-delà des frontières du continent. Cette initiative vise à accroître la compétitivité du café africain sur le marché mondial, tout en améliorant les revenus des producteurs.

Les pays se sont aussi engagés à intégrer des outils technologiques modernes tout au long de la chaîne de valeur du café, de la culture à la vente. Cela inclut l'introduction de nouvelles méthodes de récolte, de transformation et de marketing, afin de rendre l'industrie plus moderne et plus efficace.

### Des décisions importantes entre le Burundi et la Tanzanie

En marge de ce sommet, Ir Dodiko a eu l'occasion de rencontrer Mme Samia Suluhu, la présidente de la Tanzanie. Le ministre burundais a saisi cette occasion pour partager des échantillons de café produit localement au Burundi, mettant en avant la qualité du café burundais. Lors de cet échange, les deux dirigeants ont discuté



Le Sommet Africain, qui a réuni les 25 pays producteurs de café membres de l'OIAC, a permis de poser les bases d'une collaboration renforcée pour le développement de la filière café.

des opportunités de renforcer la coopération entre les deux pays dans le secteur du café, notamment à travers des échanges commerciaux accrus.

### Le café comme produit stratégique dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine

Lors de ce sommet, une annonce importante a été faite. L'Union Africaine (UA) a récemment adopté le café comme produit stratégique dans le cadre de son Agenda 2063. Cette décision positionne le café comme un moteur clé pour le développement économique de l'Afrique. De plus, l'OIAC a été désignée comme l'agence spécialisée pour coordonner les efforts entre les pays producteurs afin de promouvoir et de soutenir

cette industrie à l'échelle du continent.

Le 3<sup>ème</sup> Sommet Africain du G25 sur le café marque ainsi un tournant décisif dans la collaboration entre les nations africaines pour assurer un avenir prospère à l'industrie caféière du continent, tout en répondant aux défis mondiaux actuels du secteur.

### Le café burundais en perpétuelle redynamisation

Le café demeure essentiel à l'économie nationale, générant des devises et des revenus pour les ménages. Toutefois, la production de café vert chute dramatiquement presque chaque année.

Pour remédier à cette situation, des

investissements importants sont nécessaires pour revitaliser la chaîne de valeur. Malgré la nationalisation de la filière, des défis persistent entre autres, le désinvestissement de la population, faible encadrement des producteurs, opérateurs privés profitant des producteurs, prix bas et effet de cyclicité. En décembre 2023, la production a baissé de 46,1 % en raison de cette cyclicité, entraînant une chute des recettes d'exportation de 45 %.

Le gouvernement poursuit la nationalisation via l'Office pour le Développement du Café (ODECA), créé en 2019, qui a doublé le prix payé aux producteurs, passant de 500 FBu à 1 200 FBu par kilo de café cerise. Pourtant, les producteurs estiment encore ce prix insuffisant par rapport aux coûts. Certains se tournent vers des cultures plus rentables.

Le café burundais est reconnu mondialement pour sa qualité. En 2023, il a remporté la première place à une foire internationale à Boston, et des primes sont attribuées aux producteurs. En 2017, un lot de café de Kibingo, à Kayanza, a été vendu aux enchères pour 115 USD le kilo, avec des primes atteignant 100 FBu par kg pour les producteurs.

Des efforts sont faits pour installer de nouveaux vergers. L'ODECA prévoit de planter 120 hectares de caféiers en 2025 dans la province de Gitega et dans d'autres provinces comme Mwaro, Karusi et Muyinga. Cependant, les récoltes ne seront visibles qu'après 3 à 5 ans.

Gilbert Nkurunziza



VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE  
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR  
DES CADEAUX CUSTOMISÉS  
DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS,  
**HOPE DESIGN** VOUS PROPOSE  
DES GOURDES PERSONNALISÉES

